



Département de l'Hérault
Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée
Commune de Corneilhan

A Corneilhan, le 03 octobre 2022,

AVIS A TOUS LES EXPLOITANTS AGRICOLES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

OBJET : DIAGNOSTIC AGRICOLE - REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE CORNEILHAN

La commune de Corneilhan a confié au bureau d'études « l*agence actions territoires » la réalisation d'un diagnostic agricole sur son territoire, dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ce diagnostic aura notamment pour objet d'établir une situation initiale en terme d'activité agricole et d'en réaliser une prospective sur une dizaine d'années. Il devra situer l'activité agricole dans son contexte local (commune, département et région), décrire les filières concernées et appréhender au mieux les tendances évolutives et les mutations passées et futures (modifications d'affectation des sols, devenir des parcelles viticoles, pression foncière, contraintes et besoins actuels et futurs, projets, etc.). La gestion de l'interface entre l'agriculture et l'urbanisation, ainsi que la déprise agricole, sont aussi des éléments à intégrer.

Afin de mener à bien ce diagnostic et dans un souci de concertation, le bureau d'études est amené à **consulter l'ensemble des exploitants agricoles professionnels du territoire.**

Pour ce faire, un questionnaire a été adressé, par courrier, à l'ensemble des agriculteurs connus.

Si vous n'avez pas été destinataire de ce courrier, je vous invite à venir récupérer ce questionnaire aux horaires d'ouverture, à l'accueil de la mairie.

Ce questionnaire est à retourner pour le **9 novembre 2022.**

Vous aurez la possibilité de l'apporter en main propre au bureau d'études lors d'une permanence prévue en mairie en date du :

Mercredi 9 novembre 2022 entre 10 h et 18h.

Créneau de 30 minutes,

Merci de prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie

Vous pourrez présenter vos projets et attentes. N'hésitez pas à prendre avec vous tout document que vous jugez important de nous communiquer (carte, projet...).

N'hésitez pas non plus à transmettre cette information à toute personne concernée par l'activité agricole sur votre commune.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Maire,
Bertrand GELLY



Commune de Corneilhan, 1 Place de la Mairie 34490
Téléphone 04 67 37 73 64 - Télécopie 04 67 29 39 74
Courriel : accueil@corneilhan.fr